

École Publique Joseph Le Métayer
Rue des Oiseaux
56300 LE SOURN
02.97.07.06.52

Note de rentrée

ASSURANCE SCOLAIRE

Les élèves de l'école vont participer, tout au long de l'année, à des sorties sportives, culturelles ou éducatives. L'assurance est obligatoire pour toutes les sorties qui dépassent les horaires de l'école. Vous pouvez choisir l'assureur en toute liberté. Vous pouvez souscrire un contrat avec une assurance scolaire ou auprès de votre compagnie d'assurance habitation, par exemple. Dans tous les cas, vérifiez qu'il prévoit la « **GARANTIE INDIVIDUELLE ACCIDENT** ». Je vous prie de fournir une attestation d'assurance pour chacun de vos enfants le plus rapidement possible.

FONCTIONNEMENT DE L'ÉCOLE

L'école est ouverte les lundi, mardi, jeudi et vendredi.

Les enfants sont en classe tous les matins entre 8h45 et 12h, et entre 13h30 et 16h15, les après-midis.

Le matin, l'accueil se fait dans les classes respectives à partir de 8h35 mais les élèves de chaque classe élémentaire seront accueillis une fois par semaine sur la cour (CE1/CE2 le mardi, CE2/CM1 le vendredi et les CM1/CM2 le lundi).

Le midi, les élèves qui ne mangent pas à la cantine sont accueillis à partir de 13h20.

Certains enfants pourront bénéficier d'une **aide individualisée** (après la classe de 16h15 à 16h45), avec votre accord et sur proposition du Conseil des Maîtres.

Une **cantine scolaire** et un service de **garderie** (7h30/8h35 et 16h15/18h45) sont assurés par la municipalité (prendre contact avec la mairie).

VACANCES SCOLAIRES (RENNES : ZONE B)

Rentrée des enseignants	Rentrée des élèves	Toussaint	Noël	Hiver	Printemps	Vacances d'été
Le mercredi 31 août	Le jeudi 1er septembre	Du vendredi 21 octobre au lundi 7 novembre	Du vendredi 16 décembre au lundi 2 janvier	Du vendredi 10 février au lundi 27 février	Du vendredi 14 avril au mardi 2 mai	Le vendredi 7 juillet

Le départ en vacances a lieu après la classe, la reprise des cours le matin des jours indiqués.

Il n'y aura pas classe le **vendredi 19 mai 2023**

LIAISON ECOLE – FAMILLE

Elle se fera par le biais de l'adresse mail de l'école ou de celle de la classe (voir ci-dessous) Les documents à remplir et à signer seront distribués dans le porte-vue de votre enfant. **Veillez à consulter votre boîte mail et le porte-vue régulièrement.**

Le téléphone de l'école reste dans le bureau de la direction pour ne pas perturber la classe pendant les enseignements. Préférez les mails aux adresses des classes ou laissez un message vocal, nous les consultons régulièrement dans la journée.

ABSENCES

Toute absence doit impérativement être signalée à l'enseignante, le matin au plus tard, de préférence par mail à l'adresse de la classe.

Pour rappel : Quatre demi-journées d'absences non justifiées dans le mois sont automatiquement signalées à l'Inspection de l'Éducation Nationale.

ADRESSES MAILS

ECOLE : ec.0560269n@ac-rennes.fr

TPS- PS-MS : ps.ms.jlm@gmail.com

GS-CP : classe.marie.agnes.jlm@gmail.com

CM1-CM2 : cm1.cm2.jlm@gmail.com

CE1-CE2 : ce1.ce2.jlm@gmail.com

CE2-CM1 : ce2.cm1.jlm@gmail.com

La Directrice, Mme Audran